

Le plan fortes chaleurs, beaucoup de com'

SOCIÉTÉ Les professionnels ont été mis en alerte

► Le plan chaleur est déclenché, mais ses conséquences concrètes restent nébuleuses.

► Principe de base : informer tout le monde.

Les chaleurs de ce vendredi devraient se poursuivre samedi avant qu'un relatif refroidissement s'installe dans le pays. Mais pendant une dizaine de jours encore, la température restera largement au-dessus des normales saisonnières. Comme prévu, les concentrations en ozone ont augmenté sans toutefois franchir le seuil d'alerte de 180 microgrammes par m³. La

« phase d'avertissement » du plan « fortes chaleurs et pics d'ozone » a donc été déclenchée pour des raisons de température.

Les recommandations qui leur sont faites ? On a cherché à le savoir. Vendredi, ni Bruxelles Environnement ni Celine, la cellule interrégionale de l'environnement n'ont été capables de répondre. Le cabinet de la ministre de l'Environnement, Céline Fremault (CDH), était également dans l'ignorance. Le site internet de Bruxelles Environnement censé détailler le contenu du plan n'est pas à jour quant à la procédure de son déclenchement. La carte des fontaines bruxelloises à laquelle il renvoie n'est pas à jour. Indigent, le site internet de Celine se contente

d'expliquer à partir de quelle température le plan est activé, mais est muet sur son contenu... On y apprend néanmoins que le plan « vague de chaleur et pics d'ozone » a été rebaptisé en 2015 et s'appelle désormais « plan fortes chaleurs et pics d'ozone ».

Les professionnels de la santé sont informés

C'est du côté des autorités fédérales (www.info-risques.be) qu'on trouve son bonheur. Le déclenchement de la phase d'avertissement implique une communication au ministère de la Santé ainsi qu'aux fonctionnaires compétents (inspecteurs d'hygiène de l'administration fédérale de la Santé, notamment).

Le plan suppose aussi l'information des services d'urgence, des services gériatriques et psychiatriques des hôpitaux, des maisons de repos, des services de soins à domicile. Les cercles de médecins généralistes agréés sont informés. Des messages préventifs et curatifs sont adressés à l'attention des soignants et des assistants sociaux auprès des personnes à risque.

Ceux qui ont envie d'avoir des informations sur les précautions à prendre et l'attitude à adopter en cas de fortes chaleurs pourront aussi se référer au site de l'IRM (www.meteo.be) et à celui de Bruxelles Environnement (www.environnement.brussels). ■

M.d.M.

PERSONNES ISOLÉES

L'importance de l'entourage

Il n'y a pas qu'en maison de repos qu'on s'inquiète des pics de fortes chaleurs. Dans les soins à domicile également. Sur le terrain, le personnel soignant prodigue évidemment les bons conseils d'usage : boire de l'eau, fermer les rideaux, etc. Mais cela s'accompagne aussi de gestes très concrets : « On va prendre soin d'ouvrir une bouteille d'eau aux personnes qui ne peuvent pas le faire elles-mêmes », explique Mariella Van Hagendoren, la responsable des soins infirmiers pour les 19 com-

munes bruxelloises. Thierry Guillaume, infirmier pour la Centrale de soins et services à domicile, localisée à Saint-Gilles, donne quant à lui des quantités précises en imposant par exemple que la bouteille d'un litre et demi soit vide à la fin de la journée. Il crée aussi un courant d'air dans les appartements bruxellois parfois surchauffés.

Pour les personnes isolées, les infirmiers et infirmières alertent le voisinage... Quand ce n'est pas le voisinage qui les alerte : « Les petits commerces de quartier sont importants,

explique Mariella, ce sont eux qui connaissent les personnes isolées, nous contactent ou passent prendre des nouvelles à notre demande. » Dans certains cas, Thierry, lui, demande une prescription supplémentaire au médecin pour pouvoir repasser auprès d'un patient. Mais cela reste rare. Les infirmiers à domicile étant rétribués à l'acte, ils ne peuvent pas se permettre de rendre visite aux patients « gratuitement ». D'où l'importance de l'entourage et des autres services : plateaux-repas, aides ménagères, etc.

M.D.M.

PICS DE CHALEUR ET D'OZONE

Ces alertes qui nous en font voir de toutes les couleurs

Le site de l'Institut royal météorologique (IRM) annonce un « avertissement forte chaleur ». Si la situation est toujours au vert ce vendredi, elle passe au « jaune » dès ce week-end dans la plupart du pays, excepté à la Côte. La cellule interrégionale de l'Environnement (Celine) avertit, elle, de l'« activation de la phase d'avertissement » pour ce qui concerne la « forte chaleur et pics d'ozone ». Pourtant, le tableau des observations et prévisions révèle une qualité de l'air de niveau cinq, c'est-à-dire moyenne. Quant à la page « qualité de

l'air » du site Bruxelles Environnement, elle présentait vendredi encore un indice « assez bon » (niveau 4, toujours dans le vert) pour la qualité de l'air mais stipulait que « le drapeau jaune est activé » du côté « alerte ».

Pour peu, on soupçonnerait une insolation tant la tête nous tourne. Comment s'y retrouver entre tous ces indicateurs ? Prenons d'abord l'IRM. Son code couleur est un système générique qui se décline pour tous les phénomènes météorologiques : orages, fortes pluies, canicules, etc. On passe ainsi d'un petit thermomètre vert - rien à signaler - à un avertissement jaune, une alerte orange et, enfin, une alerte rouge.

Contrairement à d'autres indicateurs, seule la météo - en l'occurrence la température, ici - est prise en compte. Deux critères entrent en jeu : les seuils de températures et la durée de l'événement. C'est donc uniquement si le seuil est dépassé pendant au moins trois jours qu'on passe en « alerte jaune ». C'est ce qui se passe actuellement. L'alerte rouge est la seule qui est toujours prise en coordination avec Celine.

La Cellule Interrégionale de l'Environnement ne s'intéresse, elle, qu'à la qualité de l'air. L'échelle propose dix couleurs rassemblées en quatre niveaux (très bon, bon, médiocre et mauvaise). Pour mesurer cela, Celine

utilise l'indice BELAQI qui mesure la concentration de quatre polluants : deux types de particules fines, l'ozone et le dioxyde d'azote. C'est l'Europe qui a défini les seuils d'information et d'alerte. Lors de fortes chaleurs, c'est principalement la concentration d'ozone qui est scrutée. Or, pour l'heure, les seuils n'ont pas été dépassés et ne devraient pas l'être dans les prochains jours. Enfin, Bruxelles Environnement pour sa part, reprend les deux indicateurs : la température et la qualité de l'air. L'alerte actuelle est donc liée uniquement aux températures élevées mais pas à la concentration d'ozone.

E.B.L.